

*Fédération*

Section de Loire-Atlantique

*Syndicale*

Abonnement annuel 2 euros

*Unitaire*

FSU-8 pl de la Gare de l'État, case postale n°8, 44276-Nantes CEDEX 2 - tel : 02 40 35 96 55-fax 02 40 35 96 56

Site internet : <http://www.fsu44.org> - e mail : [fsu44@fsu44.org](mailto:fsu44@fsu44.org)

## *Edito*

Les 7 et 8 novembre dernier, nous étions presque une centaine de militant.es réuni.es à la maison des syndicats pour le 9ème congrès départemental de la FSU. La reconduction de la liste unitaire Unité Action et École Émancipée confirme la volonté que

nous avons depuis longtemps d'inscrire nos actions dans un travail d'élaboration collective et plurielle. Cette élaboration collective prend une tournure nouvelle à l'interne de notre fédération départementale, puisque les résultats locaux du vote d'orientation nationale, qui ont donné École Émancipée majoritaire, ont modifié la représentation syndicale. La

mise en place d'un co-secrétariat départemental est la traduction de ce nouvel équilibre. Dans le souci d'ouvrir de nouvelles pistes pour toujours améliorer le fonctionnement fédéral, nous avons ensemble travaillé à des propositions pour que la vie fédérale soit le reflet de ce qui lie ses composantes, syndicats nationaux dans leur complémentaire diversité et pluralité des tendances. Nous souhaitons aussi que l'esprit de débat contradictoire mais constructif qui a prévalu pendant notre congrès départemental souffle sur Clermont-Ferrand du 9 au 13 décembre pour que le congrès national de la FSU soit un congrès de transformation sociale porteur de projets syndicaux ambitieux.

Le souci d'élaboration collective nous le réaffirmons aussi dans la poursuite d'une orientation qui dit la nécessité du travail intersyndical et interprofessionnel. Cela va être particulièrement important face aux politiques toujours à l'œuvre de

Dispensé de timbrage

déposé le 28 novembre 2019

**POUR 44**

8 pl de la Gare de l'État  
case postale n°8  
44276-Nantes CEDEX 2



## SOMMAIRE

- p 1-2 Édito
- p 2 *Immortels !* La résistance en BD
- p 2-7 Le droit à la retraite digne et pleine
- p 4-5 Protection sociale : la crise est générale
- p 5 Appel intersyndical 44 à la grève du 5/12.
- p 6 Souffrance au travail
- p 7-9 Retour sur le congrès départemental
- p 10-11 Projet fédéral de la FSU de Loire Atlantique
- p 12 25/11 contre les violences faites aux femmes

dégradation sociale orchestrées par le gouvernement et l'Elysée. Dans son programme de régression voulue et d'atteinte à la protection sociale de toutes et tous, ce sont aujourd'hui les retraites qui sont visées. La FSU doit participer pleinement au rapport de force unitaire à même de faire reculer le gouvernement, et la reconduction du 5 décembre s'avère indispensable dans

tous les secteurs où elle sera possible, appuyée sur un contre-projet pour que les salarié.es se réapproprient leur système de retraite.

C'est encore avec cette exigence d'élaboration collective et partagée que la FSU de Loire Atlantique aborde d'autres enjeux qui impactent notre société, toujours avec le souci d'en saisir l'entrée syndicale. Se mobiliser contre les violences faites aux femmes le 25 novembre, c'est d'abord pour nous penser les questions sociale et éducative : décrypter et agir sur ce qui se passe dans les relations et les lieux de travail, repenser ce qui est au cœur de nos champs professionnels, l'éducation en tête.

Il est un autre enjeu de taille qui doit aujourd'hui être au centre de notre travail syndical, celui de la lutte contre la déréglementation écologique, le réchauffement climatique et l'urgente mobilisation pour le climat. Les jeunesses de notre département,

fortement mobilisées depuis l'an dernier, nous y invitent. La FSU de Loire Atlantique a voulu prendre le temps d'un échange constructif avec Youth for Climate pour que nous puissions expliquer en quoi le syndicalisme avait un rôle essentiel à jouer dans ce combat. Elle est ainsi à l'initiative d'une intersyndicale sur ce sujet qui va travailler à des temps de débat et d'action en lien avec les secteurs impactés – industrie, agriculture, éducation...

La période qui s'ouvre est pleine d'à-venirs, incertains et inquiétants, mais obligeant à rester en veille et en conscience. Cela oblige à réfléchir à d'autres façons de vivre dans notre monde, à les réfléchir les un.es avec les autres dans la confrontation des idées et la volonté insatiable de faire monde ensemble.

*Catherine TUCHAIS et Bernard VALIN*

## Immortels ! La Résistance en BD

22 octobre 1941 - Sur ordre d'Hitler, 50 Otages sont fusillés à Châteaubriant, à Nantes et au Mont-Valérien. Ce massacre - le premier massacre de masse sous l'Occupation - fait suite à l'un des tout premiers faits d'armes de la Résistance contre l'occupant nazi: le 20 octobre, Karl Hotz, chef de la Wehrmacht à Nantes a été abattu par trois jeunes résistants communistes. Ces événements ont constitué un tournant, ils ont eu un grand retentissement, suscitant les prises de position du général de Gaulle, et celles de Roosevelt, Winston Churchill, Thomas Mann.

Des récits, des témoignages, des films ont été consacrés à l'histoire des 50 Otages. Au fil des 40 planches, la BD - la première consacrée à ce drame - retrace la vie quotidienne dans le camp où étaient internés, souvent sans jugement, des élus communistes comme le député du Front Populaire Charles Michels, des maires, des conseillers généraux ou municipaux, des dirigeants syndicalistes comme Jean-Pierre Timbaud, des jeunes ouvriers, étudiants ou lycéens comme Guy Môquet fusillé à 17 ans, des médecins, des enseignants aussi: Titus Bartoli, Marc Bourhis, Pierre Guéguin, Raymond Laforge.

La BD évoque l'engagement dans des actions d'aide aux

évasions du groupe des anciens combattants nantais dirigés par Léon Jost. La diversité de la Résistance est mise en lumière, symbolisée par le jeune Michel Dabat "qui croyait au ciel" et le lycéen Guy Môquet "qui n' y croyait pas".

L'album, édité par le Comité du souvenir des fusillés de Châteaubriant, Nantes et du Mont Valérien, a été conçu par deux jeunes et artistes : Camille Ledigarcher et Gaëlle Richardeau. La BD comprend également un dossier pédagogique conçu par l'historienne -et syndicaliste- Dominique Comelli qui apporte les repères utiles à la connaissance du contexte de l'époque et à la compréhension des valeurs portées par ces résistants.

Elle servira ainsi de support à des débats, des visites de lieux de mémoire ou à la préparation du Concours de la Résistance ou tout simplement à la lecture au CDI.

*Loïc LE GAC*

**Prix de vente : 15 € + 5 € de participation aux frais de port (chèque libellé à Comité du Souvenir)**

**S'adresser à : Comité du Souvenir, 1 place de la Gare de l'Etat - case 1, 44276 Nantes Cedex 2. Courriel: [comitesouvenir@orange.fr](mailto:comitesouvenir@orange.fr). Visitez le site [www.resistance-44.fr](http://www.resistance-44.fr)**



# ***Le droit à la retraite digne et pleine***

## ***Le 5 décembre et après : contrer la régression et reconquérir***

---

Alors que les réformes des retraites des dernières décennies ont déjà largement provoqué injustices et inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, le nouveau projet sur les retraites porté par le gouvernement Macron vise à limiter le niveau global des pensions. Il vient encore un peu plus détruire un système construit sur le principe de la redistribution des richesses et de la solidarité pour répondre au dogme monétariste du marché. Le but de la manœuvre est clair, il est celui qui guide toutes les dégradations portées à notre modèle de protection social: baisser les dépenses en récupérant une dizaine de milliards d'euros sur les 250 milliards que représentent les retraites de base.

### **Le but du système de retraite existant : réduire les inégalités**

Le principe sur lequel repose le système des retraites actuel, directement issu du Conseil National de la Résistance, est celui du « chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins ». Ce système a été pensé pour être le plus juste possible, dans le souci de réduction des inégalités au travail en attribuant une pension en prolongement du meilleur salaire reçu pendant sa carrière (le dernier touché pendant 6 mois pour les fonctionnaires, les 25 meilleures années pour le privé – plages qui avaient déjà été rendues plus longues par les « réformes » précédentes, rendant plus difficile l'accès à une retraite correcte). Si le système est perfectible, la bataille est donc toujours celle de l'amélioration pour toutes et tous. Ce n'est pas ce qui a été choisi par le gouvernement.

### **Le but du projet Macron Delevoye : réduire le niveau global des pensions, quel qu'en soit le coût social**

Elaboré dans le droit fil du rapport remis au gouvernement par Jean Paul Delevoye, le projet est de transformer le régime de retraite par annuité en un système à point. La formule « un euro cotisé donne les mêmes droits » permet de ne pas nommer la non-prise en compte des périodes non-cotisées, notamment pour maladie... Le système à point reproduit voire accentue encore à la retraite les inégalités vécues pendant la vie active puisque la pension perçue dépend de l'ensemble de la carrière. Celles et ceux qui ont galéré en début de carrière (petits boulots précaires et mal-payés...), ceux et surtout celles qui ont connu des interruptions de carrières, du temps partiel... verront leur pension tirée vers le bas. Les femmes, déjà pénalisées dans le

système actuel, le seront encore davantage.

### **L'individualisation des parcours contre la solidarité et la communauté de destin**

Le système de retraite actuel est basé sur le principe de solidarité, qui se concrétise à travers les cotisations patronale et salariale, part socialisée du salaire. Dans le projet porté par le gouvernement, le retraité va recevoir en retraite ce qu'il a cotisé pendant toute sa vie, sans prise en compte des réalités d'une société où certains ont moins que d'autres pour des raisons dont ils ne sont pas responsables. On retrouve bien là la notion de « responsabilisation individuelle » si chère à la vision néo-libérale en marche – jamais loin de la culpabilisation.

### **Se mobiliser contre l'injustice et défendre un autre projet de société**

A partir du 5 décembre, actifs-ves, privé.es d'emploi, étudiant.es, apprenti.es, retraité.es, vont se mobiliser pour dire leur refus de ce projet injuste. Portée par l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires et FSE (Fédération syndicale étudiante) en Loire Atlantique, nous espérons que la grève du 5 sera importante et le point de départ d'autres mobilisations. La FSU de Loire Atlantique a interpellé le secrétariat général de la FSU pour qu'un préavis de grève national soit posé au moins jusqu'aux congés de fin d'année et sur lequel nous pourrions nous appuyer. Mais nous aurons aussi à travailler au plus près des salarié.es de nos secteurs pour que cette reconduction prenne sens, en favorisant :

- des échanges entre secteurs en grève, par territoire pour faciliter les rencontres ;
- l'analyse et l'appropriation non seulement de ce qui est combattu mais aussi de ce qui est à proposer (l'amélioration des conditions de vie pour toutes et tous, la reprise en main par les salarié.es et leurs représentant.es des caisses de retraite, l'augmentation de la cotisation, l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires...)
- une réflexion sur les formes de la mobilisation pour éviter l'engourdissement sur lequel le gouvernement va tabler.

La FSU de Loire Atlantique œuvrera autant que faire se peut dans ce sens au sein de l'intersyndicale, en interprofessionnelle et dans ses secteurs, et dans toutes les AG qui pourront se tenir dans le département.

*Catherine TUCHAIS*

# ***Protection sociale : la crise est générale***

Les dépenses de la Protection Sociale (santé, retraite, famille, logement, perte d'autonomie, chômage...) se sont élevées à 787,1 milliards d'Euros en 2018 selon les derniers chiffres du Ministère des Affaires sociales. Les premiers de cordée de la finance se désolent que la plus grande part de ce marché leur échappe à cause de la Sécurité Sociale, de l'hôpital public, des prestations sociales.

## **Mettre en échec une stratégie de régression**

Comme pour les Services publics le démantèlement n'est possible qu'en asphyxiant financièrement la Sécurité Sociale, en ciblant l'hôpital public, afin que le service rendu se dégrade tant que les assurés mécontents écoutent avec intérêt les « solutions », les « réformes », qui en réalité sont des contre-réformes de régression sociale. A moins que la colère enfle au point qu'une action d'ampleur vienne contrecarrer l'optimisme d'un Macron déclarant sur RTL : « On fait une stratégie qui est très intelligente, qui va mettre cinq à dix ans à se déployer. » Nous, nous voulons des avancées sociales dès 2020. Pour nous, autant le système collectif de retraite que la santé sont au cœur de la protection sociale. L'action nationale sur les retraites qui va commencer le 5 décembre peut faire échec à la volonté du couple Macron-Delevoye. L'ampleur de cette mobilisation peut marquer un coup d'arrêt contre les autres contre-réformes

## **La France n'a plus le meilleur système de santé**

10 000 lits ont été supprimés dans les hôpitaux en quelques décennies. Résultat: les cliniques privées s'agrandissent, certaines s'autoproclament « Hôpital privé ». La prise en charge par la Sécurité sociale des soins de ville (pour nous, les honoraires que nous payons aux professionnels de santé généralistes et autres spécialistes) a diminué, passant de 77 % à 66 % entre 1980 et 2018. Ainsi pour une consultation classique chez un médecin généraliste qui coûte 25 euros, la Sécurité sociale ne rembourse plus que 16,50 euros. Globalement, un tiers de la dépense n'est pas socialisé. Mieux avoir une « bonne » complémentaire santé, mais à quel prix ! On ne construit plus d'EHPAD publics. Heureusement les EHPAD privés ont des places disponibles (à 3 000 € par mois en moyenne!). Si votre pension de retraite est insuffisante, pourquoi n'avez-vous pas souscrit pour un contrat autonomie auprès d'une complémentaire-prévoyance ?

Le manque de financement et la pénurie de professionnels de santé aggravent la crise dans les hôpitaux, les urgences, les EHPAD, les maternités, les services psychiatriques. Les déserts médicaux s'étendent. Cependant la ministre a osé présenter un nouveau plan d'économies de 4,185 milliards dont 1 milliard pour les hôpitaux. Pourtant, il aurait fallu au moins 4 milliards

supplémentaires pour amorcer un redressement. L'action nationale du 14 novembre à l'appel des syndicats et du collectif inter urgences doit avoir des prolongements dans la durée, notamment le 5 décembre.

## **Une fois de plus des dégradations programmées**

Compte tenu du vieillissement de la population, des nouvelles techniques médicales très coûteuses, de traitements innovants aux prix scandaleux, du nombre croissant des affections de longue durée (prises en charge à 100%), l'évolution des dépenses devrait être de 4,4% selon la Cour des Comptes. Pour aller au-delà du statu quo, il faudrait donc plus 5%. Les députés LREM et Modem ont voté une évolution des dépenses de 2,3% ! Les dégradations sont programmées.

Après avoir décidé le versement des éventuels excédents des comptes de la Sécurité Sociale au budget de l'Etat pour réduire son déficit, le gouvernement a décrété que chaque caisse de la Sécurité Sociale devra prendre à sa charge les baisses de recettes résultant de décisions gouvernementales par rapport aux exonérations de cotisations sociales. La non-compensation des nombreuses exonérations de cotisations patronales est le nouveau moyen d'asphyxier les comptes de la Sécurité sociale. Ainsi à partir de 2019 le CICE (crédit d'impôt de 20 milliards par an pour les entreprises) sera transformé progressivement en exonérations de cotisations patronales.

Les transferts des dépenses de santé sur les ménages s'élèvent à 14,3 milliards d'€ de restes à charge réglés directement par les patients, auxquels s'ajoutent les dépassements d'honoraires.



Pour l'ensemble du secteur des personnes âgées dépendantes il faudrait 10 milliards d'€ de financement public en plus. Dans les EHPAD, le recrutement de 40 000 professionnels est nécessaire pour atteindre un niveau d'accueil des personnes âgées comparable à celui des pays limitrophes de la France. Il faut préparer l'avenir. Actuellement 60% des futurs médecins sont des spécialistes alors qu'il faudrait 2/3 de généralistes. Avec un peu plus de 8200 étudiants en médecine reçus au concours 2019, on est loin des 13 000 qu'il aurait fallu recruter par an, depuis 12 ans. Jusqu'en 2030 la situation risque de continuer à s'aggraver. A moins que nos interventions viennent modifier le cours d'une politique anti-sociale.

*Bernard COLOU*

# Protection sociale : la crise est générale (suite)

## Complémentaires santé et prévoyance : des évolutions inquiétantes

En 20 ans la suprématie des mutuelles s'effrite : en 2018, elles ne couvrent plus qu'un tiers de ce marché (34,25%) ; même dans le secteur de la santé au sens strict elles passent sous la barre des 50%. Globalement, les assurances privées les supplantent avec 45% des parts de marché. Les institutions de prévoyance se maintiennent à 20,75%.

Une poignée de mutuelles gardent le cap d'une Sécurité Sociale visant le 100% de remboursement par la Sécurité sociale. La grande majorité, entraînées par Harmonie Mutuelle et la MGEN, a cru sauver ses intérêts en calquant les méthodes du privé : taux de cotisations proportionnelles à l'âge, offre de contrats haut et bas de gammes. La solidarité entre complémentaires privées ou mutualistes a été imposée au sein de l'UNOCAM (Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie). Tout désengagement de la Sécurité sociale est une aubaine pour une extension de leur marché. Certes les

mutuelles ont l'avantage de ne pas distribuer de dividendes et respectent les règles vertueuses de l'économie sociale et solidaire. Mais à part Harmonie mutuelle qui est bien implantée dans des milliers d'entreprises privées pour obtenir des contrats collectifs financés à plus de 50% par l'employeur, la plupart des mutuelles sont absentes d'un marché très lucratif. Ainsi le marché de la Prévoyance (décès, invalidité, autonomie...) à hauteur de 22,1 Mrds en 2018 se répartit ainsi : les parts de marché s'élèvent à 65,2 % pour les sociétés d'assurance (14,41 Mrds), 26,9 % pour les institutions de prévoyance, (5,94 Mrds) et seulement 7,9 % pour les mutuelles. (1,75 Mrd). L'alliance des mutuelles au sein de l'UNOCAM a été un jeu de dupes qui a entraîné l'abandon des principes mutualistes originels sans pour autant leur permettre d'avoir une place suffisante. Nombre d'adhérents mutualistes ont été découragés !

Bernard COLOU

Appel intersyndical de Loire-Atlantique à la grève du 5 décembre 2019



## En grève à compter du 5 décembre pour le retrait du projet Macron / Delevoye sur les retraites

Depuis plusieurs années maintenant, et au fur et à mesure des « réformes » successives qui nous sont imposées, les conquêtes sociales (services publics, code du travail, sécurité sociale, etc.) sont attaquées et les conditions de travail et de salaires de tous ne cessent de se dégrader. Les mesures gouvernementales enrichissent une minorité de privilégiés au détriment de la majorité. Les cadeaux fiscaux et sociaux offerts au patronat assèchent par ailleurs le financement de la protection sociale collective et les services publics.

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement nous annonce avec le « système universel par points » la fin des régimes de retraite, avec des réductions très importantes du niveau des pensions et un recul mécanique de l'âge réel de départ à la retraite. Le « système universel par points » va notamment pénaliser les salariés du public et du privé ayant une carrière hachée, en particulier les femmes.

**C'est insupportable !**

**Ensemble, public – privé, tous secteurs confondus, nous pouvons faire plier le gouvernement et obtenir par la grève :**  
Le retrait du projet Macron/Delevoye sur les retraites, l'amélioration du niveau des pensions, salaires et minima sociaux.

**Les Unions Départementales CGT / FO / FSU et Solidaires de Loire-Atlantique et la FSE Nantes appellent également à participer massivement aux manifestations qui auront lieu :**

**à NANTES, 10 h 30, Miroir d'eau, à SAINT-NAZAIRE, 10 h, Place de l'Amérique Latine,  
à ANCENIS, 15 h 30, Station Esso, à CHÂTEAUBRIANT, 11 h, Mairie**

Nantes, le 12 novembre 2019

## « Pas les plus à plaindre »

ou comment nier la souffrance au travail malgré les mots qui la disent



Cette année, à peine la rentrée passée, on apprenait le suicide, sur son lieu de travail, de Christine Renon, directrice d'école à Pantin (93). Dans une lettre qu'elle a laissée, elle expliquait combien ses conditions de travail l'avaient amenée à commettre l'irréparable. L'émotion dans l'opinion publique a été générale. Dans les établissements scolaires et dans la fonction publique plus globalement, l'épisode a particulièrement remué

comme l'affluence aux rassemblements pour Christine le montre.

Il faut dire que les souffrances au travail sont devenues le lot quotidien de nombre de professions et que l'on entend régulièrement parler de personnels en « burn-out », en arrêt longue maladie. Et il ne s'agit là que des cas les plus visibles : un tiers des salarié-es serait touché et combien sommes-nous à subir une forme ou une autre de ces violences sans forcément nous en plaindre, sur l'air de « on n'est pas les plus malheureux » ? Sans forcément d'ailleurs nous en apercevoir ou débusquer les vraies raisons du mal-être, accusant un mal de dos passager ou une baisse de forme ? En réalité, outre l'épuisement physique et psychologique, ce sont aussi des troubles cardiovasculaires et même des atteintes cognitives qui sont régulièrement constatées par les spécialistes.

La fin programmée des CHSCT, qui seront remplacés dans les trois fonctions publiques par les comités sociaux d'administration, territorial et d'établissement est, dans ce contexte, une preuve supplémentaire du mépris du gouvernement autour de ces questions.

Le 6 novembre dernier, jour du CHSCT ministériel et dans le cadre d'un appel national à mobilisation, en réponse à une demande d'audience intersyndicale FSU, SGEN CFDT, CGT-éducation, Sud-éducation, la préfecture de Loire-Atlantique a reçu les organisations syndicales pour évoquer ces problèmes. Le discours est toujours lénifiant : l'État est très attaché au bien-être au travail des tou-tes les fonctionnaires ; les agent-es doivent signaler, faire remonter les difficultés qu'elles et ils peuvent rencontrer... Mais le dialogue est factice, l'administration semble très étonnée et s'offusque au mieux, ou alors elle accuse les organisations syndicales d'exagérer dès lors que l'on fait remonter tout ce qui crée un tel malaise : l'insuffisance ou la dégradation des moyens et des locaux, l'insupportable avalanche d'injonctions contradictoires dans les établissements ou dans les services, les pressions hiérarchiques à tous les niveaux -« faire mieux et plus avec toujours moins »-, la

multiplication des tâches et des réunions sans objectif clair, la mise en concurrence des personnels, les humiliations et les discriminations explicites ou non, l'absence de vision précise concernant les ambitions ministérielles... sans compter le manque de médecins du travail auprès de qui une écoute et un suivi seraient indispensables.

La FSU réfléchit avec l'ensemble des syndicats qui la composent à un observatoire national de ces souffrances qui permettrait de publier régulièrement non seulement des chiffres mais surtout des témoignages précis non



Homage à Christine Renon : rassemblement du 3 octobre 2019 à Nantes

seulement pour que les institutions ne puissent plus nier l'évidence mais aussi pour que la parole de toutes les victimes, conscientes ou non, se libèrent. Il ne s'agirait pas de dresser des listes de proscriptions mais de faire cesser des situations de plus en plus insupportables et de plus en plus fréquentes.

Michel DECHA

*Le ministère, sur les violences à l'école, avait fait, à la rentrée, un communiqué que nous reproduisons... un peu remanié :*

Vous travaillez à l'Éducation nationale et vous savez combien l'institution fait du respect d'autrui (**sauf si autrui travaille ou étudie à l'EN**) l'un des savoirs fondamentaux, dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité des élèves.

A ce titre chaque agression, insulte ou incivilité (**même symbolique ?**) doit être signalée et sanctionnée, a fortiori si ces actes sont dirigés contre un représentant de l'autorité publique, qu'il soit professeur ou personnel de l'Éducation nationale (**sauf si l'auteur ou l'autrice travaille au ministère**).

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse engage ainsi, en cette rentrée 2019, un plan d'action global reposant sur cinq priorités, qui vise à préserver l'École de toute forme de violence (**sauf si elle vient de l'institution**) et à apporter un soutien (**comme la corde le pendu**) sans faille à ses personnels.

# *Retour sur le congrès départemental de la FSU de Loire Atlantique des 7 et 8 novembre 2019*

Comme chaque congrès, ce 9<sup>ème</sup> congrès départemental aura été un moment important dans la vie de notre organisation syndicale, nous permettant de nous retrouver pour débattre, échanger, dire nos accords et désaccords, tenter des synthèses constructives, ouvrir des perspectives pour toujours tenter d'améliorer le fonctionnement fédéral. Nous constatons encore la difficulté de pouvoir obtenir la représentation la plus large possible des différents syndicats nationaux présents dans le département, puisque seulement 10 ont pu être représentés (SNE, SNCS, SNUEP, EPA, SNES, SNUIPP, SNESUP, SNEP, SNETAP) sur les 18 actifs en Loire Atlantique. Cela dit soit la complexité à mobiliser des forces militantes quand les mandats sont nombreux, soit à s'identifier à une fédération dont on se sent parfois éloigné.

Malgré cela, il est à relever en positif la participation d'un nombre conséquent de nouveaux militants, qui ont exprimé leur intérêt pour la richesse des échanges, la diversité et la qualité des sujets traités dans un esprit de circulation interprofessionnelle. Cela a été le cas sur les enjeux environnementaux, sur les questions liées aux égalités hommes femmes, sur une approche élargie des

actions éducatives comme le débat sur le service national universel, et sur les actions à mener dans un cadre fédéral. Les débats se sont déroulés avec rigueur et sérénité, et les amendements que nous avons fait remonter au national – résumés dans chaque zoom ci-dessous – reflètent cette qualité des contributions de toutes et tous. Nous vous en remercions.



Le temps de rencontre et d'échange avec les représentants des UD CGT, FO et Solidaires a aussi été un moment important et apprécié, qui donne encore une fois à lire la qualité des relations intersyndicales que depuis des années la FSU de Loire Atlantique construit et place au cœur

de son projet fédéral.

Ce congrès avait une tonalité particulière, puisqu'il s'agissait aussi d'y donner une traduction concrète aux résultats des votes locaux et nationaux. Le texte présenté page 10 sur les orientations nouvelles à donner au fonctionnement fédéral, adopté en congrès, nous donne des perspectives nouvelles pour la dynamique locale, qui nous l'espérons continueront de nourrir et d'enrichir nos actions.

*Catherine TUCHAIS*

## **Thème 1**

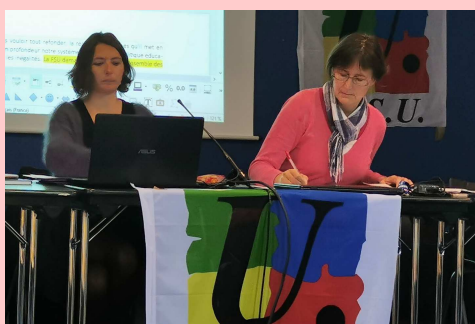
### *Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social*

Le travail en commission sur le thème 1 (éducation, formation, recherche) a réuni plus d'une vingtaine de camarades de différents syndicats et métiers. Ce travail a permis de préciser l'écriture initiale du thème et de formuler des revendications offensives.

Nous avons caractérisé de façon plus précise les réformes Blanquer dont nous demandons l'abandon en bloc : réforme de la formation des enseignantes, réforme des lycées et des baccalauréat, etc. Nous avons précisé les effets délétères sur les conditions de travail et d'apprentissage, comme l'instruction obligatoire à trois ans. Les PIAL tels qu'actuellement conçus par le ministère conduisent à de la maltraitance pour les élèves et de la souffrance pour les personnels. Nous demandons l'abandon de la hausse des frais d'inscription à l'université pour les étudiant-es étrangers et réclamons la gratuité à l'université pour toutes et tous.

S'agissant de l'enseignement supérieur, nous avons intégré une condamnation des nouveaux diplômés « bachelors » qui se développent dans le public et le privé et qui sont

autofinancés par les étudiants, avec des tarifs dérégulés. Nous nous opposons à leur reconnaissance au grade de licence.



Le thème 1 fait le lien entre le pilotage par l'évaluation et la gouvernance. Nous proposons d'en tirer les conséquences en dotant la FSU d'un mandat d'étude sur la suppression des hiérarchies et des corps d'inspection et de chefs d'établissement.

Concernant le recrutement des enseignants des premier et second degrés, nous revendiquons un concours de recrutement en fin de L3 et une formation qualifiée par un master.

Nous demandons également la nationalisation de toutes les écoles privées, seule à même de mettre fin à la concurrence source d'inégalités scolaires.

Nous avons intégré enfin deux textes spécifiques : un zoom sur la défense de l'enseignement des langues régionales, et une motion demandant l'abandon du Service national universel.

# *Retour sur le congrès départemental de la FSU de Loire Atlantique des 7 et 8 novembre 2019*

## **Thème 2**

### *La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne*

Le travail en commission sur le thème 2 (fonction publique, service public) a réuni une quinzaine de camarades de différents syndicats et métiers. Le travail a porté sur le sens des mots utilisés et a fait émerger trois débats, tranchés par la suite en séance plénière. Il a aussi été l'occasion de réaffirmer l'importance des services publics.

Sur le sens des mots, on peut citer le remplacement de l'expression « pouvoir d'achat » par celle de « niveau de vie » qui n'assigne pas les individus à un rôle d'absorption des produits de consommation. De même le « financement des services publics » a été préféré à la « dépense publique », afin de mettre en évidence le rôle des services publics dans la production de richesses.

Trois débats ont émaillé les travaux de la commission :

- sur l'importance du concours comme mode de recrutement, mais qui se heurte au développement de la précarité dans les services publics et une contractualisation importante dans un certain nombre de champs de syndicalisation de la FSU ; dans cette optique, si l'arrêt de la précarisation des personnels a fait l'objet d'un accord, la proposition de titulariser tous les précaires sans conditions d'ancienneté ni de nationalité a été questionnée sans faire accord.

- sur la rémunération et la progression des carrières, avec là

aussi des statuts différents selon le secteur de syndicalisation ; faut-il ne faire que de l'indiciaire et abandonner toute référence à de l'indemnitaire avec le risque de perdre toute compensation pour les sujétions spéciales ? Un accord a été trouvé pour demander une refonte des différents grades pour arriver à un parcours de ces grades sans obstacles pour tous les agents.

- sur la laïcité, a été posée la question de la nationalisation sans indemnité ni rachat des écoles privées, une autre position défendant l'idée d'un financement public réservé au seul enseignement public ; la première proposition sera finalement adoptée en séance plénière.

Enfin, le sujet des PIAL a été abordé en commission dans le sens d'une appropriation de ses modalités par les AESH, ce qui a nécessité en séance plénière une adaptation de la formulation retenue par la commission pour tenir compte du vote de sa suppression adoptée dans le thème 1.



## **Thème 3**

### *Transition écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique*

Le thème 3 traite de transition écologique et justice sociale. Il s'agissait pour les rédactrices et rédacteurs au niveau national de montrer que les urgences énoncées ne peuvent se combattre l'une sans l'autre.

La commission sur ce thème au congrès départemental a réuni une vingtaine de personnes dont la lecture précise et exigeante a permis de faire avancer le texte sur de nombreux points. Les amendements provenaient de réflexions de syndiqué·es, de courant de pensées ou de la Section Fédérale des Retraité·es du département.

L'écriture du texte a notamment été modifiée pour rappeler que la FSU s'oppose au financement public des retraites, comme le prévoit la réforme Macron/Delevoye et défend le financement actuel par les cotisations sociales.

Un paragraphe entier sur l'égalité femmes/hommes qui a été ajouté pour renforcer nos mandats sur la question, au-delà du zoom proposé en fin de texte. Une motion appelant à construire la grève féministe autour du 8 mars a été adoptée par le congrès.

La sortie du nucléaire a été demandée ainsi que la fin des

grands projets inutiles, notamment le surf park de St Père en Retz. Au-delà d'une incantation purement environnementale, il s'agit de rappeler que, dans les deux cas, le coût social (précarité des personnels par exemple) et la rapacité économique (profit de quelques-un·es aux dépens des autres) ne sont plus acceptables aujourd'hui sous prétexte de croissance et de prétendu plein emploi.



A la question posée par le texte de départ concernant le droit de vote des personnes étrangères, le congrès s'est prononcé pour, à toutes les élections ainsi que pour leur droit d'éligibilité : cette ouverture à l'autre s'est aussi manifestée par un apport pour une reconnaissance de droits supplémentaires des personnes LGBTI et

un amendement présenté en séance plénière sur la question kurde en fin de texte.

La question des violences policières, pourtant traitée dans le texte initial, a fait l'objet d'une motion propre à notre département : le scandale d'État de la mort de Steve Maia Caniço cet été et les brutalités physiques ou psychologiques des forces de l'ordre à Nantes, notamment, ont ainsi été soulignées et dénoncées par ce texte, largement approuvé par le congrès.





## ***Retour sur le congrès départemental de la FSU de Loire Atlantique des 7 et 8 novembre 2019***

### ***Thème 4***

#### ***POUR une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien***

Le thème 4 est intitulé « Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien ». La quinzaine de camarades présent·es en commission, puis les congressistes en plénière, ont échangé sur les enjeux du syndicalisme et confirmé le choix d'une FSU de transformation sociale.

Son efficacité implique d'approfondir le travail unitaire avec la CGT et Solidaires et de jeter les bases d'un projet de recomposition syndicale à partir de groupes de travail intersyndicaux. Cela passe aussi par un travail avec les autres forces de transformation sociale (associations, personnalités, partis) sur différentes questions dont par exemple les luttes féministes et le combat environnemental qui dépasse les seules questions climatiques.

Dans les luttes, la grève demeure un moyen d'action essentiel, mais il convient de limiter les appels à mobilisation lancés unilatéralement et sans un minimum de cadre unitaire. La FSU s'oppose à toute parodie de « dialogue social » à l'heure où les instances

sont peu à peu vidées de leur sens.

Pour mieux se positionner lors des échéances électorales la FSU doit faire évoluer son nom en se dotant d'une appellation par secteur (FSU-Éducation) et doit réfléchir au changement de nom de chacun de ses syndicats pour faire apparaître la FSU en premier (FSU-nom du syndicat). La FSU doit également réfléchir à un dépassement des SN d'une même branche vers une unification en un même syndicat.

Les débats du thème 4 ont amené les congressistes à discuter du fonctionnement de la Section Départementale de la FSU de Loire Atlantique suite aux résultats des élections internes qui ont donné la majorité à l'École Émancipée. Ces échanges ont débouché sur un texte (voir page 10-11) qui trace quelques pistes d'évolutions qui toutes procèdent du souci partagé de renforcer l'entrée fédérale, de développer un fonctionnement pluraliste et de mieux associer les adhérent·es à nos débats. Ce texte a été soumis au vote et adopté par le congrès.

### ***Texte action du congrès de la FSU de Loire Atlantique***

A l'issue de son congrès et dans le cadre intersyndical CGT, FO et Solidaires, la FSU 44 appelle l'ensemble des salarié.es des secteurs privé et public à être en grève le 5 décembre pour dire non au projet de démantèlement du système des retraites par répartition organisé par E Macron et son gouvernement. Elle appelle l'ensemble des citoyen.es, retraité.es, privé.es d'emploi, étudiant.es à se joindre à cette journée de grève interprofessionnelle. Il est de notre responsabilité de faire de cette journée d'action une grève majoritaire et générale. L'objectif de bloquer le pays ce jour-là n'est pas à négliger. Et après le 5, vient le 6, puis le 7... Une seule journée même d'ampleur ne suffira pas à faire reculer le gouvernement. Il convient donc de débattre des suites dans les AG sectorielles au plus près des salarié.es le 5 ou le 6.

La reconduction du mouvement dès la semaine suivante doit être débattue car notre mobilisation doit être à la hauteur des enjeux : dans un premier temps, le retrait du projet gouvernemental et en parallèle le retour à 37,5 annuités et départ à 60 ans (55 ans pour les services actifs) dans un projet respectueux de la justice sociale.

Le congrès de la FSU 44 appelle ses adhérent.es à

participer aux débats publics intersyndicaux qui se tiendront en novembre dans le département, le 21 à Savenay, le 23 à St Nazaire, le 25 à Nantes, le 26 lors d'une réunion publique à l'université de Nantes ...

La FSU de Loire-Atlantique appelle à participer massivement à la journée internationale contre les violences faites aux femmes le 25 novembre, à 18 heures place des Volontaires de la défense passive à Nantes.

La FSU de Loire Atlantique continue d'appeler les citoyen.nes à participer à l'appel pour le référendum sur la privatisation d'ADP.

La FSU de Loire Atlantique se mobilisera dans la marche mondiale pour le climat du 29 novembre au côté de la jeunesse.

La FSU de Loire-Atlantique appelle les personnels de l'éducation, les parents d'élèves à venir nombreux le mercredi 20 novembre à partir de 12h devant la préfecture dans le cadre de la journée intersyndicale nationale de défense de tou.tes les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

# Projet fédéral de la FSU de Loire Atlantique

## congrès départemental des 7 et 8 novembre 2019

Dès sa création, il y a 25 ans, la FSU s'est positionnée comme voulant contribuer à la reconstruction, le plus largement possible, du syndicalisme en France. La mise en place de pôles d'échanges à l'échelle nationale, en particulier avec les syndicats de transformation sociale, a connu des succès mitigés. Aujourd'hui, pour des raisons qui ne tiennent pas qu'à la fédération, le processus de réunification est en panne. Cependant en Loire-Atlantique, comme dans d'autres sections départementales, l'objectif de viser à terme la reconstruction syndicale dans un cadre interprofessionnel, nourrit toujours l'orientation. C'est d'ailleurs ce qui positionne majoritairement les mouvances ou tendances Unité et Action et École Émancipée sur le département et a pu aboutir progressivement à la constitution d'une motion et d'une liste d'orientation unitaire proposée à toutes et tous en Loire-Atlantique. Certes des points de débats demeurent entre les sensibilités mais l'autre défi de la FSU est de travailler en permanence les conditions du pluralisme, ce que permet l'orientation unitaire.

La tendance École Émancipée est devenue majoritaire – sans conteste – après un vote qui globalement voit la participation augmenter depuis le dernier congrès. Il faut y voir une dynamique locale qui ne s'observe pas sur le plan national. De ce fait, la démarche entreprise dans le département est probablement à observer et analyser dans ses effets. Mais, quelles que soient les grilles d'analyses, les deux tendances (même si UA localement ne se veut qu'un courant) sont liées dans un même engagement de gestion indépendamment du fait d'être majoritaire ou minoritaire. Le pluralisme que nous défendons en Loire Atlantique résulte d'un processus vivant, toujours perfectible, et à continuer de travailler car rien n'est jamais acquis. Puisque la situation est nouvelle, il faudra nécessairement opérer une nouvelle répartition des équilibres au sein du bureau exécutif fédéral et du conseil délibératif départemental. La mise en place d'un co-secrétariat départemental pourrait symboliquement être une traduction des nouveaux équilibres.

L'autre piste à travailler devrait être celle d'une plus grande porosité des dynamiques traversant chaque

syndicat constitutif de la FSU au plan départemental. Rien n'empêche – statutairement- d'avoir une mise en commun des préoccupations et pistes d'actions ou réflexions dans des espaces partagés à penser et faire vivre. Bien entendu prendre à contre-pied la « souveraineté » des syndicats nationaux serait contre-productif. Il faut donc manier avec prudence le fait de mettre en place des « espaces » fédéraux innovants en s'assurant de la présence du plus grand nombre de syndicats concernés. Contourner la « légitimité » des SN (qui est statutaire) serait une erreur. On peut cependant prévoir des moments où associer le plus grand nombre d'adhérent.e.s serait une occasion de mieux ouvrir encore sur le fédéral.

Cela doit se traduire concrètement sans aboutir à une surcharge militante qui ferait imposer la démarche.

Pour cela on ne peut ignorer la structuration de la FSU de Loire-Atlantique. Une vingtaine de syndicats



y sont présents sur le papier. Dans les faits quatre œuvrent au quotidien dans le bureau exécutif : SNES, SNUIPP, SNESUP, EPA. Chacun de ces quatre syndicats délègue souvent sa représentation au Bureau alors qu'il faudrait entrer

dans une autre posture consistant non pas à « oublier » ses mandats d'origine mais à les contextualiser au regard de problématiques diverses liées aux enjeux communs des salariés/retraités/privés d'emploi constituant la FSU.

Autre constat, le bureau fédéral fonctionne plutôt bien, il est exigeant en assiduité (réunion ordinairement une demi-journée par semaine sauf parfois congés scolaires). Ses ordres du jour sont fédéraux et ne portent sur les questions d'éducation que lorsque celles-ci ont une portée fédérale et/ou en période de mobilisation. Mais les conseils délibératifs départementaux (qui concernent tous les syndicats présents et toutes les tendances représentatives) ne réunissent pas toujours suffisamment de participant.e.s pour assurer la représentation de toutes les composantes. Cette désaffection est à analyser.

Il y a donc lieu d'examiner mais surtout d'apporter des propositions de modification fédérale à ces fonctionnements.

# **Projet fédéral de la FSU de Loire Atlantique** (suite) *congrès départemental des 7 et 8 novembre 2019*

---

Trois innovations qui tenteraient de ne pas se traduire par du temps militant supplémentaire mais plutôt par des « engagements » partagés liés à notre orientation fédérale majoritaire sur le département :

**1. Instituer une journée de la FSU (qui peut se résumer à une demi-journée) ayant un caractère festif ouverte à tous les adhérent.e.s** avec moments de débats et tables rondes pour croiser les regards et les enjeux militants des un·es et des autres selon leurs secteurs/lieux de travail, puis paroles ouvertes sur des thèmes fédéraux ciblés ou ouverts. Avec ensuite repas festif suivi d'un moment culturel et/ou artistique. Cette journée devrait être instituée chaque année au printemps. Ce serait un espace informel mais politique au sens large.

**2. Modifier le fonctionnement du Bureau exécutif en prévoyant au moins une fois par mois ou en alternance un ordre du jour réservé spécifiquement aux sujets du MENJ.**

Désormais tous les syndicats enseignants du MEN/MESR (sauf SNEP, SNUEP et EPA devenu du MENJ) ont une expression EE majoritaire à l'orientation fédérale nationale, et au sein de ces syndicats des composantes UA défendent une conception ouverte du fédéralisme. Il serait opportun d'élargir systématiquement les échanges entre ces syndicats, en ayant des moments fédéraux institués au sein du bureau sur l'ensemble des questions éducatives auquel le groupe des 10 serait systématiquement convié. Ces bureaux – pour que tout le monde puisse participer – auront lieu après le bureau fédéral dont les ordres du jour sont fédéraux et ne portent sur les questions d'éducation que lorsque celles-ci ont une portée fédérale et/ou en période de mobilisation. « Pédagogiquement » ce moment spécifique et régulier pourrait interroger chaque syndicat sur les vertus de prévoir des décharges d'activités syndicales positionnées pour pouvoir participer aux BEFD. mais surtout cela nourrirait l'intérêt et la culture commune ou du moins sur des éléments partagés.

Enfin, cette proposition qui ne surcharge pas inconsidérément le BEFD instituerait de nouveaux rapports ne remettant pas en cause les légitimités de SN, leur proximité avec « la profession » mais « obligeant intellectuellement » à des temps communs d'échanges partant des mandats spécifiques pour s'ouvrir à d'autres au sein d'un

même pôle éducatif.

**3. Transformer l'organisation des CDFD en dégageant des « Thèmes » à côté des points incontournables de l'ordre du jour avec des invités possibles (adhérent à la FSU) non-membres du CDFD.** Ce serait l'occasion d'ouvrir aux problématiques de pôle emploi et les conséquences sur les usagers, à la manière dont le changement climatique est pris en compte au sein de la DREAL, au devenir de l'aéroport de Nantes Atlantique, à la politique des transports public, au devenir du CHU sur l'île de Nantes, etc. De fait les CDFD devraient être maîtrisés avec là aussi 1H30 de sujets liés au fédéralisme « classique » et 1H30 sur des sujets animés par des syndicats nationaux et des militants fédéraux constituant des ressources sur les thèmes. On pourrait chercher à systématiquement prévoir une rotation entre syndicats hors éducation pour associer le plus grand nombre à la définition des thématiques. Au-delà des trois CDFD annuel, le bureau pourra convoquer des CDFD extraordinaires selon l'actualité.

Le CDFD de rentrée sera ouvert à tous les adhérent-es et permettra de partager les questions fédérales et les calendriers militants (stages et échéances de mobilisations prévus ou prévisibles).

-Ces trois propositions non exhaustives veulent prendre en compte le fait de se doter d'outils un peu transformés pour progressivement nous ouvrir plus entre nous, élaborer différemment nos mandats en levant d'éventuelles crispations syndicales qui existent dans la FSU. Ces moments d'ouverture à des sujets ciblés permettraient aussi aux secteurs ou constituantes fédérales (femmes, santé, retraités...) de prendre leur place.

Cela suppose de penser autrement notre rapport collectif au fédéral, sachant que c'est aussi cette autre manière de produire qui nous fera mieux entrer dans les logiques interprofessionnelles, donc dans notre dessein originel original.



## 25 novembre contre les violences faites aux femmes

*Le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.*

Le texte d'appel à la manifestation nantaise insiste sur le paradoxe qui existe entre les avancées majeures concernant les droits des femmes, la réalité de ces avancées dans les faits et le maintien, voire l'augmentation, des violences contre les femmes. Les avancées des droits sont connues et fondamentales : droit de vote, droit de choisir son métier, droit à l'égalité professionnelle, droit de choisir sa sexualité, droit d'avoir ou non des enfants quand on le souhaite, coresponsabilité des parents vis-à-vis de leurs enfants, parité dans les élections...

Parallèlement, les différents types de violences qui s'exercent contre les femmes ne diminuent pas : sexisme, harcèlement moral, harcèlement sexuel, agression sexuelle, inceste, viol, par surprise, par intimidation, par force, par personne ayant autorité, viol conjugal. Ces violences s'exercent dans toutes les sphères de la société : dans la famille, à l'école, au sein des institutions publiques, dans les entreprises, dans les syndicats, dans les médias et les arts, dans le monde politique...

En France une femme sur sept est victime de violence sexuelle et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, 136 féminicides (meurtres de femmes) ont eu lieu. Les violences sont un continuum des rapports de domination, le féminicide en est l'expression ultime.

Il faut agir en décortiquant les rouages des violences méthodiquement, en promouvant une culture du refus des préjugés, des stéréotypes et de la suprématie masculine, du refus de la violence comme mode de résolution des frustrations et des conflits.

Depuis plusieurs années, la mobilisation du 25 novembre à Nantes est préparée et mise en œuvre par un collectif qui regroupe à la fois des associations

féministes (Solidarité Femmes, Les 44 Vilaines Filles, Osez le Féminisme...), des organisations (Ligue des droits de l'Homme, Ensemble ! ...) et des syndicats. Ainsi, la FSU, la CGT et Solidaires y sont représentées. Cette année, la CFDT a participé aux réunions et s'est impliquée dans la préparation. Cette année encore, il a été possible d'élargir le collectif et d'y accueillir Nous toutes Nantes et d'appeler ensemble à la manifestation du lundi 25 novembre. D'autres groupes et organisations, sans être signataires du texte d'ouverture, appellent aussi à la manifestation dont le rendez-vous est fixé en haut de la rue du Calvaire à 18h00.

*Amélie DE SCHEPPER*

